

SERVICE DE L'EAU - VIRE SUR LOT 46700

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sommaire :

- I. Le cadre général du budget*
- II. La section de fonctionnement*
- III. La section d'investissement*
- IV. Effectifs de la collectivité et charges de personnel*

Annexe : extrait du CGCT

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2021 a été voté le 08/04/2021 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux. Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section d'exploitation

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Pour le service de l'eau de notre commune VIRE SUR LOT, sur 2021 :

Le budget primitif pour les **recettes** d'exploitation correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (vente d'eau 53 500 € et frais 200 €), ainsi qu'au cumul du résultat de fonctionnement éventuel (53 700 € + résultat reporté 46 597.86 €)

Le total BP 2021 des recettes d'exploitation 2020 représentent 100 297.86 €.

Le budget primitif pour les **dépenses** d'exploitation sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des châteaux d'eau, du réseau d'alimentation en eau potable, des équipements de sécurité incendie, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées. (ex : charges à caractère général : 43 370.60 €, charges de personnels, frais assimilés : 20 150 €, autres charges de gestion courante : 2 300 €)

Le total BP 2021 des dépenses d'exploitation représentent 100 297.86 €

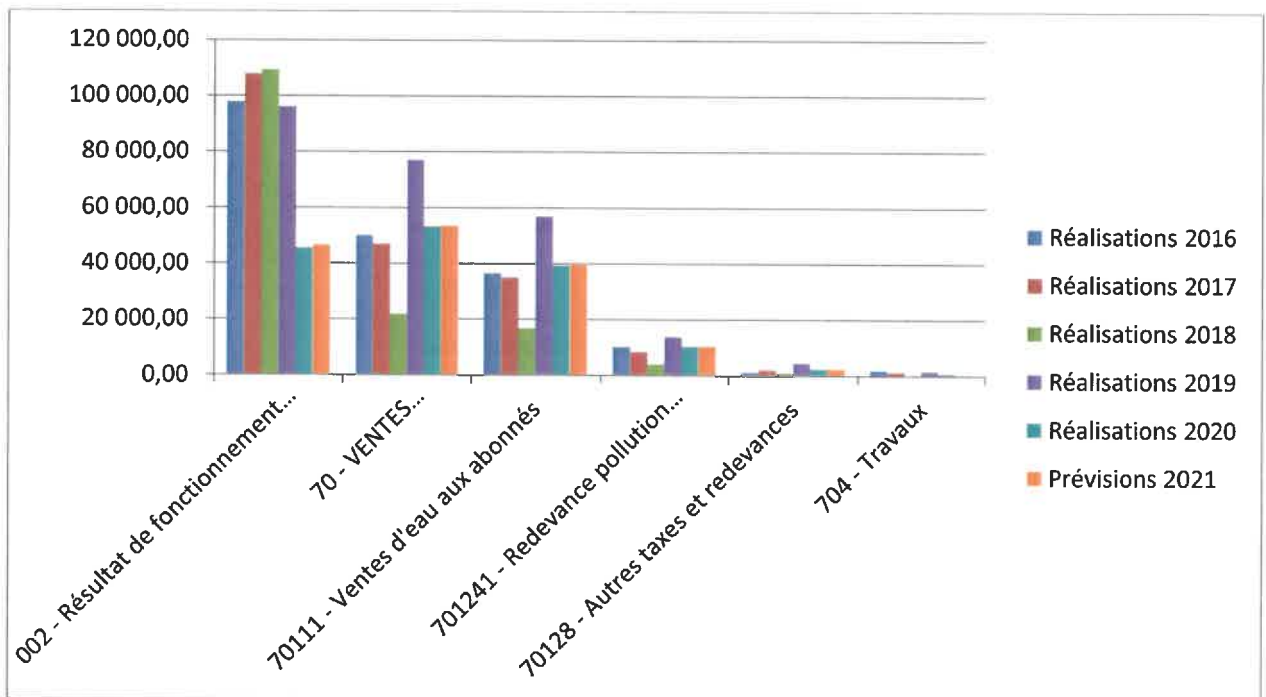
Il existe plusieurs types de recettes pour le service de l'eau :

- la vente de l'eau au m3
- l'abonnement
- (les redevances étant reversées à l'agence de l'eau)

c) Evolution du budget : sections d'exploitation

Recettes d'exploitation

	Réalizations					Prévisions
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
002 - Résultat de fonctionnement reporté	97 928,77	107 859,18	109 440,71	96 246,07	45 592,82	46 597,86
70 - VENTES PROD.FABR.,PREST.SERV.,MARCH	50 046,10	47 004,16	21 930,03	77 192,59	53 334,87	53 500,00
70111 - Ventes d'eau aux abonnés	36 585,03	35 028,09	16 887,51	56 976,92	39 387,79	40 000,00
701241 - Redevance pollution d'origine domestique	10 279,41	8 501,16	4 069,55	14 020,22	10 495,65	10 500,00
70128 - Autres taxes et redevances	1 243,88	2 079,80	972,97	4 504,15	2 509,52	2 500,00
704 - Travaux	1 937,78	1 395,11		1 691,30	941,91	500,00



b) Vue d'ensemble section d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	51 000,00	0,00	53 500,00	53 500,00	53 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des recettes de gestion des services		51 100,00	0,00	53 600,00	53 600,00	53 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		51 200,00	0,00	53 700,00	53 700,00	53 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		51 200,00	0,00	53 700,00	53 700,00	53 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	46 597,86
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 297,86
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	28 977,26
---	------------------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	60 069,26	0,00	43 370,60	43 370,60	43 370,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 000,00	0,00	20 150,00	20 150,00	20 150,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	800,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
Total des dépenses de gestion des services		78 869,26	0,00	65 820,60	65 820,60	65 820,60
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		86 869,26	0,00	71 320,60	71 320,60	71 320,60
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		17 877,18	17 877,18	17 877,18
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 923,65		11 100,08	11 100,08	11 100,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 923,65		28 977,26	28 977,26	28 977,26
TOTAL		96 792,91	0,00	100 297,86	100 297,86	100 297,86

+

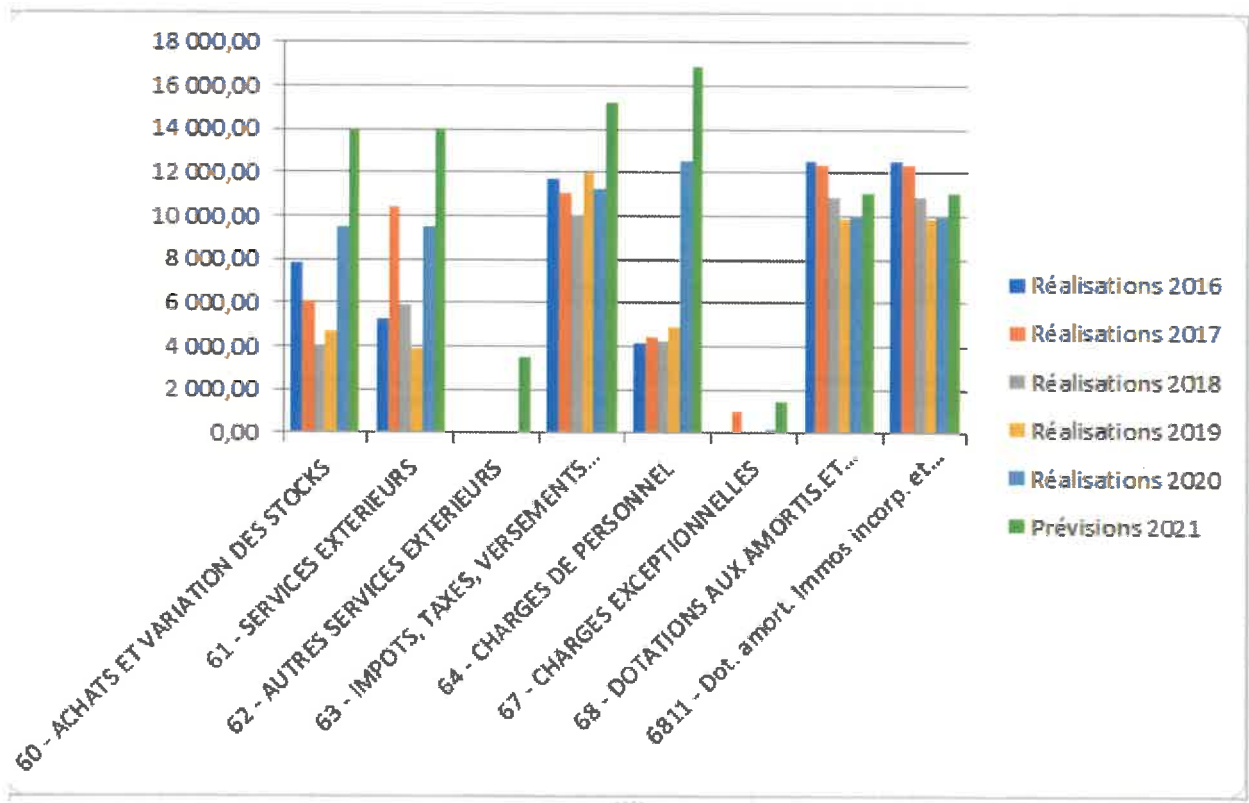
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	100 297,86
---	-------------------

Dépenses d'exploitation

	Réalizations					Prévisions
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	7 844,31	6 079,26	3 987,30	4 711,04	9 535,32	13 900,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	5 213,21	10 389,20	5 883,09	3 914,10	9 467,59	13 970,60
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			29,19			3 500,00
63 - IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMILES	11 710,05	11 073,65	10 061,97	12 029,90	11 281,80	15 250,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	4 123,34	4 456,84	4 259,42	4 919,12	12 520,80	16 900,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	59,50	1 048,18	25,99	15,54	144,99	1 500,00
68 - DOTATIONS AUX AMORTIS.ET PROVISIONS	12 527,07	12 375,50	10 877,71	9 842,53	9 923,65	11 100,08
6811 - Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	12 527,07	12 375,50	10 877,71	9 842,53	9 923,65	11 100,08



III. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un engin, ...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicule/engin, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à l'étude du captage d'eau potable)

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	256 477,19	24 410,00	267 000,00	267 000,00	291 410,00
	Total des dépenses d'équipement	276 477,19	24 410,00	269 000,00	269 000,00	293 410,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	12 975,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	Total des dépenses financières	12 975,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	289 452,19	24 410,00	284 000,00	284 000,00	308 410,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	289 452,19	24 410,00	284 000,00	284 000,00	308 410,00
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					308 410,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	9 450,00	9 450,00	0,00	0,00	9 450,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		9 450,00	9 450,00	0,00	0,00	9 450,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	894,63	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	92 038,38	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		92 933,01	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		102 383,01	9 450,00	0,00	0,00	9 450,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		17 877,18	17 877,18	17 877,18
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	9 923,65		11 100,08	11 100,08	11 100,08
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 923,65		28 977,26	28 977,26	28 977,26
TOTAL		112 306,66	9 450,00	28 977,26	28 977,26	38 427,26

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	269 982,74
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	308 410,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	28 977,26
---	------------------

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- renouvellement du réseau d'eau potable
- étude du périmètre du capture d'eau potable à Bru (le finaliser)
- château d'eau à Butis (remplacement d'un tuyau de trop plein...)
- forage à Bru : remplacement de la clôture

d) Les subventions d'investissements

- étude du captage de Bru : 9 450 €

IV. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

La commune emploie :

- 1 agent de maîtrise territorial – titulaire - 10h00/semaine
- 1 adjoint administratif principal – non titulaire –2h00/semaine
-

6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	100,00	250,00	250,00
6411	Salaires, appointements, commissions	9 500,00	12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	500,00	500,00	500,00

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L 5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Vire sur Lot, le 14 avril 2021

Madame le maire,

Yvette FROIDEFOND



Madame le Maire,

Yvette FROIDEFOND

Annexe

Code général des collectivités territoriales – article L 2313-1

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

